



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Nouveaux Systèmes  
Énergétiques**  
Comité stratégique de filière



Paris, le 18 juin 2025  
N°633

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Signature par les ministres Éric Lombard, Marc Ferracci et Philippe Tabarot  
du volet carburants d'aviation durables  
du contrat stratégique de filière Nouveaux Systèmes Énergétiques 2024-2027**

**Éric Lombard**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, **Marc Ferracci**, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie, **Philippe Tabarot**, ministre chargé des Transports, **Stéphane Michel**, co-président du CSF et directeur général Gas, Renewables & Power de TotalEnergies, **Laurent Bataille**, co-président du CSF et président de Schneider Electric France, **Christian Gauthier**, pilote du Groupe de Travail SAF du CSF et directeur général adjoint Transformation et développement durable d'Air France et les représentants des cinq organisations syndicales de salariés ont signé ce jour le volet SAF du contrat stratégique de filière « Nouveaux Systèmes Énergétiques ». Cet engagement collectif pose les bases d'une stratégie opérationnelle 2024-2027 pour faire émerger une **filière durable et compétitive de Carburants d'Aviation Durables** (CAD, en anglais *Sustainable Aviation Fuels* ou SAF).

Le contrat stratégique de filière « Nouveaux Systèmes Énergétiques »

**Le volet CAD du Contrat stratégique de filière CAD : une feuille de route structurée autour de 4 priorités :**

1. Définir une stratégie ambitieuse en matière de production de carburants d'aviation durables : produire suffisamment de biocarburants et de carburants de synthèse en 2030 pour répondre aux besoins nationaux, et envisager une position française exportatrice.

2. Créer les conditions de l'émergence d'une filière industrielle française de production de carburants d'aviation durable : permettre aux projets de prendre les décisions finales d'investissement, tout en garantissant une concurrence équitable pour les compagnies aériennes.
3. Sécuriser une production française conforme aux exigences de durabilité et compétitive : renforcer la traçabilité, lutter contre les importations non conformes, et soutenir les technologies françaises.
4. Lancer les premiers projets industriels avant 2030 : faciliter l'identification de foncier mobilisable et accompagner les projets stratégiques pour structurer une filière souveraine.

### **Les CAD, un levier décisif pour décarboner l'aviation**

Le développement des CAD s'inscrit dans le cadre de la stratégie européenne en faveur de la neutralité climatique à horizon 2050. Dans cette perspective, l'Union européenne a mis en place des mandats d'incorporation de CAD (dans le cadre du règlement ReFuel EU aviation) qui engagent les compagnies aériennes à utiliser une fraction croissante de Carburants d'Aviation Durables pour les vols au départ des aéroports européens.

En effet, au-delà de la sobriété, les mesures opérationnelles (éco-pilotage, électrification au sol – abattement de 5 à 10%) et le renouvellement des flottes (avions plus efficaces, moteurs optimisés – abattement maximum de 30%) ne permettront à eux seuls de réduire qu'une partie des émissions. Les CAD, immédiatement compatibles avec les avions actuels, sont le principal levier identifié pour atteindre la neutralité carbone du secteur.

### **Une filière déjà en mouvement**

Tractée par les objectifs européens, la production française de CAD se développe progressivement, portée par des grands groupes énergétiques et de nouveaux acteurs. Plusieurs raffineries françaises produisent déjà des bio-carburants d'aviation durables. En parallèle, l'État a récemment annoncé que 4 projets de production de eSAF et ebioSAF (à partir d'hydrogène produit par électrolyse et de CO<sub>2</sub> capturé) lauréats de l'Appel à projet CARB'AERO seront soutenus à hauteur de 100 M€. L'objectif est que ces projets pionniers puissent se concrétiser dans les prochaines années, pour que des carburants d'aviation durables de synthèse soient produits en France grâce à l'électricité décarbonée abondante disponible sur le territoire.

[LIEN VERS LE VOLET SAF DU CONTRAT STRATEGIQUE DE FILIERE](#)

**Éric Lombard, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique** a déclaré : « Le développement des carburants d'aviation durables représente un levier stratégique pour notre souveraineté industrielle et énergétique. En soutenant cette nouvelle filière, nous faisons le choix d'une industrie française innovante, compétitive et créatrice d'emplois sur nos territoires. Cette ambition s'inscrit pleinement dans notre stratégie de réindustrialisation verte : investir dans les technologies bas-carbone, mobiliser notre écosystème économique, renforcer notre autonomie face aux chaînes de valeur mondiales. Le contrat signé aujourd'hui incarne cette dynamique collective. Il ouvre la voie à une industrie aéronautique décarbonée et souveraine, à la hauteur des défis environnementaux comme économiques du XXI<sup>e</sup> siècle. »

**Marc Ferracci, ministre chargé de l'Industrie et de l'Énergie** a déclaré : « La France est aujourd'hui un leader mondial de l'industrie aéronautique, une filière d'excellence dont nous sommes fiers. Demain, la France sera un leader mondial du transport aérien décarboné. Dès aujourd'hui, des raffineries françaises produisent déjà des biocarburants. Nous allons augmenter les volumes produits. En 2030, en France, des projets industriels pionniers produiront également des carburants d'aviation durable de synthèse grâce à l'électricité décarbonée abondante et au CO<sub>2</sub> biogénique disponibles sur notre territoire. La signature aujourd'hui au salon du Bourget du contrat de filière illustre nos ambitions : faire émerger une nouvelle filière industrielle innovante au service de l'indispensable décarbonation du transport aérien français. »

**Philippe Tabarot, ministre chargé des Transports** a déclaré : « La signature d'un volet dédié à l'aviation et aux carburants durables dans le contrat stratégique de filière « Nouveaux Systèmes Énergétiques » marque une étape décisive dans la consolidation de notre stratégie nationale pour la décarbonation du transport aérien. Grâce à l'engagement constant des industriels de l'aéronautique, des énergéticiens, des pouvoirs publics, nous avons su poser les fondations d'une filière française de carburants d'aviation durables (SAF) compétitive, résiliente et tournée vers l'avenir. Ce volet « SAF » signé aujourd'hui vient renforcer notre capacité à structurer collectivement une réponse industrielle à la hauteur de l'urgence des enjeux climatiques, tout en préparant activement l'intégration des objectifs européens du règlement ReFuelEU Aviation. Je tiens à saluer l'esprit de coopération qui anime les travaux du CSF-NSE et à remercier l'ensemble des partenaires mobilisés. Ensemble, nous faisons de la transition énergétique une opportunité de souveraineté, de compétitivité et d'emploi pour notre pays. »

**Stéphane Michel, co-président du Comité stratégique de filière Nouveaux systèmes énergétiques, Directeur Général Gas, Renewables & Power chez TotalEnergies** a déclaré : « Nous nous réjouissons de la signature aujourd'hui de ce volet « SAF » du contrat de filière Nouveaux Systèmes Énergétiques qui favorise le développement d'une filière française durable et compétitive de carburants aériens durables. Les SAF contribuent à la fois à la transition énergétique des compagnies du secteur aérien mais également à la transition industrielle des raffineries françaises. Ils constituent donc une véritable filière d'avenir 'gagnant-gagnant' pour l'industrie pétrolière française et l'aviation. Leur développement est d'ailleurs au cœur de la stratégie de transition de TotalEnergies, pionnière depuis 10 ans avec des investissements dans des bioraffineries et dans le développement de coprocessing dans ses raffineries ».

**Laurent Bataille, co-président du Comité stratégique de filière Nouveaux systèmes énergétiques, Président de Schneider Electric France** a déclaré : « *Cette signature est une étape supplémentaire pour atteindre nos objectifs collectifs de décarbonation. La France a par ailleurs des atouts à valoriser, notamment la production importante d'électricité décarbonée permettant le développement d'une filière de production de carburants d'aviation durable de synthèse. C'est un enjeu de souveraineté et de compétitivité pour la filière aéronautique auquel le Comité stratégique de filière Nouveaux Systèmes Énergétiques est pleinement associé.* »

**Christian Gauthier, pilote du Groupe de travail Carburants d'Aviation Durables du CSF Nouveaux systèmes énergétiques, Directeur Général adjoint Transformation et Développement Durable d'Air France** a déclaré : « *Les SAF représentent un levier crucial pour décarboner le secteur aérien. Ils permettent de développer en France un atout de souveraineté énergétique et industrielle, générateur de valeur et d'emplois, dans un contexte de concurrence internationale croissante. Ce volet SAF du contrat de filière du CSF NSE, bâti en collaboration avec les groupes de travail CCUS, hydrogène et biogaz, vise à consolider la stratégie SAF Française en favorisant le développement d'une filière nationale tout en préservant la compétitivité des compagnies aériennes françaises. Nous nous réjouissons que cet effort se concrétise aujourd'hui par l'engagement des industriels, des organisations syndicales et de l'État.* »

### **Le Groupe de travail SAF du Comité Stratégique de filière « Nouveaux Systèmes Énergétiques »**

La filière « Nouveaux systèmes énergétiques » rassemble les industriels de la transition énergétique avec l'ambition réaffirmée : faire de la transition énergétique une opportunité de réindustrialiser la France. Elle représente plus de 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires et près de 250 000 emplois en France. Son programme de travail fait l'objet d'un contrat stratégique qui formalise sur une période de deux à trois ans les engagements réciproques de l'État, des industriels et des organisations syndicales autour des grandes priorités du développement de l'industrie liée à la transition énergétique en intégrant les enjeux d'évolution des métiers et des compétences.

La feuille de route SAF est le fruit du travail du groupe "Carburants d'Aviation Durables" du Comité stratégique de filière "Nouveaux Systèmes Énergétiques". Piloté par **Christian Gauthier** (Air France), ce groupe rassemble industriels, syndicats, administrations et experts.

#### **Contacts presse**

Cabinet d'Éric Lombard : [presse.mefsin@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mefsin@cabinets.finances.gouv.fr) - 01 53 18 41 20

Cabinet de Marc Ferracci : [presse@cabinets.industrie.gouv.fr](mailto:presse@cabinets.industrie.gouv.fr) - 01 53 18 46 19 - 01 53 18 43 57

Cabinet de Philippe Tabarot : [presse.mt@transport.gouv.fr](mailto:presse.mt@transport.gouv.fr)

Direction générale des Entreprises : [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr) - 01 44 97 04 49

Service de presse des Nouveaux Systèmes Énergétiques : [presse@systemesenergetiques.org](mailto:presse@systemesenergetiques.org)